

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 29 juin 2022

---

### Adaptation de la fréquence, travaux et desserte améliorée sur certaines lignes sont annoncés pour cet été

Les Transports publics genevois (tpg) appliqueront, comme chaque année, un horaire réduit à partir du lundi 4 juillet 2022. Des travaux seront réalisés sur les lignes de trams 14, 15 et 18 durant la période estivale. Et le service de bus à la demande tpgFlex verra son offre renforcée.

Comme il est d'usage durant l'été, les tpg opéreront selon un « horaire vacances » du lundi 4 juillet au dimanche 21 août 2022. Ils profiteront de ce changement d'horaires pour rétablir certaines lignes. Par ailleurs, cette période de « relâche » permettra la réalisation de travaux. Des chantiers qui auront un impact sur plusieurs parcours. Les tpg remercient d'ores et déjà leur clientèle pour leur compréhension vis-à-vis d'interventions nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau.

#### Lignes 15 et 18 : 4 juillet 2022

Bonne nouvelle. Après une année de perturbations, les parcours des trams 15 et 18 retrouveront le samedi 2 juillet 2022 leur terminus à l'arrêt « Palettes ». Les lignes de bus 22 et 23 resteront toutefois détournées, compte tenu de la poursuite des travaux pour l'extension du tram vers la zone industrielle de Plan-les-Ouates.

#### Ligne 15 : du 4 au 30 juillet 2022

Une coupure est planifiée sur la ligne 15 du lundi 4 juillet au samedi 30 juillet 2022 entre l'arrêt « Butini » et le terminus « Nations » pour des travaux d'entretien des voies, prévus notamment sur l'avenue de France. Durant cette période, des bus navettes seront organisés entre les arrêts « Butini » et « Nations ». Les client-es des tpg sont toutefois invité-es à utiliser de préférence les lignes 5, 8, 20 et F entre les arrêts « Gare Cornavin » et « Nations ».

#### Lignes 14 et 18 : du 31 juillet au 21 août 2022

Dans un second temps, des travaux seront réalisés du dimanche 31 juillet au dimanche 21 août 2022 entre l'arrêt « Blandonnet » et les terminus de « Meyrin-Gravière » et de « CERN ». Il s'agit de travaux de maintenance des voies et du changement d'un appareil de voie. L'installation d'une aiguille volante à proximité de l'arrêt « Jardin-Alpin-Vivarium » permettra de garder en tout temps un accès pour les tramways au dépôt d'En Chardon. En conséquence, la fin de parcours des lignes 14 et 18 entre l'arrêt « Blandonnet » et les terminus de « Meyrin-Gravière » et de « CERN » sera assurée durant cette période par des bus navettes.

#### Ligne 70 : du 4 juillet au 20 août 2022

Des travaux sont annoncés par l'Etat de Genève sur le pont de Peney du lundi 4 juillet au samedi 20 août 2022. Ils impliqueront la fermeture totale du pont de Peney à tous les transports motorisés. En conséquence, la ligne 70 sera interrompue à Aire-la-Ville. Pour se rendre à la gare de Satigny, les usagers et les usagères des tpg devront rejoindre à pied depuis Aire-la-Ville la ligne 73.

#### tpgFlex : à partir du 4 juillet 2022

Par ailleurs, le service de bus à la demande tpgFlex en exploitation durant les heures creuses dans la région de la Champagne verra son offre élargie à partir du lundi 4 juillet 2022. Une dizaine de nouveaux arrêts s'ajouteront à ceux déjà desservis. Parmi ces nouveaux stops, on retrouvera l'arrêt Bernex-Vailly, terminus de la ligne de tram 14. Une connexion qui viendra renforcer l'attractivité de ce service. Pour rappel, la commande d'une course s'effectue via l'application tpgFlex ou le site des tpg. Il n'y a plus d'horaires, ni de lignes fixes. Il faut simplement préciser les arrêts de départ et d'arrivée ainsi que l'heure de la course, qui peut être commandée jusqu'à sept jours à l'avance.

<https://www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex>

#### **Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :**

**François Mutter, porte-parole des tpg**

**+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)**

*Les Transports publics genevois (tpg) sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'Etat de Genève.*